

## VÉNÉJAN

### Commission Municipale "Relations Publiques et sécurité"

Compte rendu de la réunion du 7 juin 2008 de 10 à 12h00 à la Cave coopérative

#### Présents :

- ✓ **Élus** : I. Boniface, G. Estelle, T. Vincent (partiellement).
- ✓ **Élus membres de la commission** : J.P. Aringhieri, L. Fargier (partiellement), B. Loison (rédactrice CRR), A. Query.
- ✓ **Riverains** : une cinquantaine de participants ayant répondu à l'invitation faite par courrier.

#### Ordre du jour :

Cette première réunion de quartier "Cave" avec pour objectif de dialoguer avec la population et de lui donner la possibilité de s'exprimer, d'exposer d'éventuelles difficultés ou des faire de propositions d'amélioration.

#### Synthèse de la réunion :

Objet	Discussion / Demandes	Propositions / Pistes de réflexion
<b>Urbanisme</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ En réponse à une demande d'information sur la situation du projet de PLU il est précisé que sur décision du Commissaire Enquêteur, l'Enquête Publique (EP) a été annulée pour vice de forme.</li><li>➤ Il y a sur Vénéjan un espace boisé important. Dans le cadre d'un nouveau PLU il faudra faire attention de ne pas classer trop de bois en Espace boisé à conserver mais plutôt en Naturel car les contraintes sont moins lourdes (remarque de M. Ladet).</li><li>➤ Question sur le passage des zones agricoles en Naturel pourquoi il y en a eu tant dans le PLU alors que les zones agricoles sont de moins en moins nombreuses.</li><li>➤ Faire déboiser par les propriétaires leur domaine (Clau de la garde) et les mettre en demeure si besoin.</li><li>➤ Des difficultés sont énoncées sur l'évacuation des eaux de pluies.</li><li>➤ Un point a été fait sur la visite obligatoire des installations d'assainissement individuel qui aura lieu prochainement (facturation 42 €). L'assainissement collectif sur le chemin du centre aéré, sur la Montade, et sur le CD 148 est demandé.</li><li>➤ Revoir le réseau d'eau qui se trouve sur le domaine privé, que compte faire la municipalité ?</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Le 1<sup>er</sup> adjoint M. Query explique que l'enquête publique a été annulée pour vice de forme. et donne les trois possibilités :<ul style="list-style-type: none"><li>• reconnaître ce qui a été énoncé dans les cinq cahiers lors de l'enquête,</li><li>• refaire une nouvelle enquête,</li><li>• reprendre soit le même urbaniste soit un autre ce qui entraînerait un coût supplémentaire.</li></ul></li><li>➤ M. Gironès aimerait qu'un plan prévisionnel sur les réseaux d'assainissement soit dressé. <i>M. Estelle lui dit qu'en premier lieu il faut refaire les réseaux d'eau potable. Mais ce serait bien de dresser ce plan pour les réseaux d'eau et d'assainissement.</i></li><li>➤ <i>Une réunion publique sur le PLU sera organisée et une synthèse des réunions de quartier sera exposée.</i></li><li>➤ <i>Une réunion publique organisée par la SAUR aura lieu le 17/06/2008.</i></li></ul>

## VÉNÉJAN

### Commission Municipale "Relations Publiques et sécurité"

#### Compte rendu de la réunion du 7 juin 2008 de 10 à 12h00 à la Cave coopérative

<b>Sécurité</b>	La circulation des véhicules est une préoccupation majeure des riverains. <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Reculer le panneau de Vénéjan à la Fénrière.</li><li>➤ Problème des poids lourds qui roulent trop vite et le croisement est difficile.</li><li>➤ la sécurité des piétons du rond-point au centre du village.</li><li>➤ Les poteaux électriques sur le CD148 sont dans un très mauvais état (chez M. Giardini et entre M. Rivier et la Fénrière.</li><li>➤ Demande de sens de circulation différents pour aller du rond-point au centre du village.</li><li>➤ Jointer les pavés de la grand-rue pour éviter les chutes des cyclistes.</li><li>➤ Problèmes de chiens errants dangereux.</li></ul>	Possibilités de mesures pratiques : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ limiter la vitesse à 30 km/h au Clau de la garde mais certains ne sont pas d'accord 50 km/h suffit.</li><li>➤ Installer des ralentisseurs (CD 148, Clau de la garde, chemin du centre aéré).</li><li>➤ Aménager la route du rond au centre du village.</li><li>➤ Interdire aux poids lourds de passer dans le chemin du Clau de la garde sauf livraison.</li><li>➤ Enlever la pointe du trottoir au début du chemin du centre aéré.</li><li>➤ <i>Des dispositions, coercitives s'il le faut, sont nécessaires pour modifier le comportement des conducteurs.</i></li></ul> Les différents points seront examinés par les commissions municipales concernées.
<b>Propreté Hygiène</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Le nettoyage des fossés sur le CD148, le Clau de la garde.</li><li>➤ La fréquence d'entretien de la voirie, une fois par an semble insuffisante.</li><li>➤ Boucher les trous sur le chemin des détours.</li><li>➤ Problème des OM avant le départ en vacances.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Le SITDOM a été sensibilisé pour nettoyer les fossés et les abords des routes.</li><li>➤ <i>Laisser les OM dans le conteneur du foyer ou les déposer à la déchetterie ou au local technique.</i></li></ul>
<b>Cadre de vie</b>	Propositions d'amélioration : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Nommer et numéroter toutes les voies avec une correspondance avec le cadastre.</li><li>➤ Poursuivre la mise en discrétion des réseaux électriques et téléphoniques et lors des constructions nouvelles que cela soit réalisé en même temps.</li><li>➤ Continuer l'éclairage, mais faire en sorte de limiter le temps.</li><li>➤ Des problèmes de coupures électriques à répétition.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Les différents points seront examinés par les commissions municipales concernées.</li></ul>

Un vin d'honneur a clôturé la réunion.